



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité



## Décision relative à une notification de mise à disposition sur le marché d'un produit biocide

N° AMM : FR-2025-0042

Vu les dispositions du règlement (UE) n°528/2012 du Parlement européen et du Conseil du 22 mai 2012 concernant la mise à disposition sur le marché et l'utilisation des produits biocides, et de ses textes d'application,

Vu le code de l'environnement et notamment le chapitre II du titre II du livre V des parties législative et réglementaire,

Vu la loi n°2020-105 du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire et notamment son titre IV,

Vu la notification de mise à disposition sur le marché du produit biocide **2410 SOCO'LACTI PRO DESINFECTANT**,

de la société

SOCODIF

enregistrée sous le numéro

BC-EQ104856-26

Vu le rapport d'évaluation de la famille de produits SALVESAFE I réalisé par la Lettonie, État-membre de référence,

Vu la décision d'autorisation simplifiée du produit biocide 2410 SOCO'LACTI PRO DESINFECTANT enregistrée sous le numéro EU-0034535-0000 dans le registre des produits biocides le 10 mars 2025,

Considérant que le produit répond aux conditions de l'article 25 du règlement (UE) n°528/2012,

### Article 1<sup>er</sup>

La mise à disposition sur le marché du produit biocide désigné ci-dessus **est autorisée** en France pour les usages et dans les conditions précisées en annexe.

### Article 2

La présente décision s'applique sans préjudice des dispositions générales applicables aux produits biocides, notamment en matière d'étiquetage.

L'échéance de validité de l'autorisation du présent produit est fixée au 30 avril 2034.

A Maisons-Alfort, le 05/09/2025

DocuSigned by:  
  
Charlotte Grastisseur  
AE281A955A42454...

Directrice générale déléguée  
en charge du pôle produits réglementés  
Agence nationale de sécurité sanitaire de  
l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES)



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



## ANNEXE : Résumé des caractéristiques du produit

### 1. Informations administratives

#### 1.1. Nom commercial du produit

Nom commercial	2410 SOCO'LACTI PRO DESINFECTANT
Autre(s) nom(s) commercial(aux)	-

#### 1.2. Détenteur de l'autorisation de mise sur le marché

<b>Nom et adresse du détenteur</b>	<b>Nom</b>	SOCODIF
	<b>Adresse</b>	407 AVENUE DE ST-BALDOU BP 60096 84303 CAVAILLON FRANCE
<b>Numéro de demande</b>	BC-EQ104856-26	
<b>Type de demande</b>	Notification de mise à disposition sur le marché (SN-NOT)	
<b>Numéro d'autorisation</b>	FR-2025-0042	
<b>Date d'autorisation</b>	Se reporter à la date de signature de la présente décision	
<b>Date d'expiration de l'autorisation</b>	30/04/2034	

#### 1.3. Fabricant(s) du produit biocide

<b>Nom du fabricant</b>	SALVECO S.A.S.
<b>Adresse du fabricant</b>	AVENUE PIERRE MENDÈS-FRANCE Z.A. HELLIEULE 4 F-88100 SAINT DIE DES VOSGES FRANCE
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	AVENUE PIERRE MENDÈS-FRANCE F-88100 SAINT DIE DES VOSGES FRANCE

#### 1.4. Fabricant(s) de la (des) substance(s) active(s)

<b>Substance active</b>	Acide lactique
<b>Nom du fabricant</b>	JUNGBUNGZLAUER S.A
<b>Adresse du fabricant</b>	Z.I PORTUAIRE BP 32 67390 MARCKOLSHEIM FRANCE
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	JUNGBUNGZLAUER S.A Z.I PORTUAIRE BP 32 67390 MARCKOLSHEIM FRANCE

<b>Substance active</b>	Acide lactique
<b>Nom du fabricant</b>	PURAC BIOQUIMICA
<b>Adresse du fabricant</b>	GRAN VIAL 19-25 08160 MONTMELO ESPAGNE



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	PURAC BIOQUIMICA GRAN VIAL 19-25 08160 MONTMELO ESPAGNE
---	--

## 2. Composition du produit et type de formulation

### 2.1. Composition qualitative et quantitative du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
Acide lactique	Acide 2-Hydroxypropanoïque	Substance active	50-21-5	200-018-0	0,42

### 2.2. Type de formulation

AL – Autre liquide
--------------------

## 3. Mentions de danger et conseils de prudence

### 3.1. Classification et étiquetage du produit selon le règlement (CE) n° 1272/2008

<b>Classification</b>	
Catégories de danger	-
Mentions de danger	-
<b>Étiquetage</b>	
Mentions d'avertissement	-
Mentions de danger	-
Conseils de prudence	-
Note	-

## 4. Usage(s) autorisé(s)

### 4.1. Description de l'usage

Tableau 1. Usage # 1 – Désinfectants pour toutes les surfaces dures non-poreuses lavables - Application mousse suivi d'un brossage

Type de produit	TP02 : Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux  TP04 : Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	Désinfectant multi-surfaces prêt-à-l'emploi avec une activité bactéricide, levuricide et virucide uniquement contre les virus enveloppés pour les surfaces dures non poreuses en contact ou non avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux dans les secteurs domestiques, institutionnels (à l'exclusion du secteur médical) et industriels.
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactéries Levures Virus enveloppés
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**anses**

<b>Méthode(s) d'application</b>	Méthode d'application : Mouillage manuel sur la surface suivie d'un brossage pour répartir le produit lorsque cela est nécessaire  Description détaillée :  Appliquer le produit en mousse (appliquer approximativement 19 pulvérisations /m <sup>2</sup> ) en s'assurant de mouiller uniformément la surface. Si besoin, utiliser une brosse pour répartir le produit.
<b>Dose(s) et fréquence(s) d'application</b>	Taux d'application : Approximativement 19 pulvérisations/m <sup>2</sup> Produit prêt-à-l'emploi  Nombre et fréquence des applications : Appliquer une fois. Désinfecter les surfaces aussi souvent que l'exige le protocole d'hygiène en vigueur.
<b>Catégorie(s) d'utilisateurs</b>	Industriels ; professionnels ; non-professionnels
<b>Taille(s) et type(s) de conditionnement</b>	Bouteille avec une tête spray/mousse (HDPE, LDPE, PET, PE, PP) : 0,05-1 L

#### 4.1.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

- Appliquer le produit en mousse (appliquer approximativement 19 pulvérisations/m<sup>2</sup>) en s'assurant de mouiller uniformément la surface.
- Si besoin, utiliser une brosse pour répartir le produit.
- Laisser agir pendant au moins 5 minutes.
- Frotter et brosser après la désinfection pour enlever la saleté si nécessaire.
- Essuyer ou rincer pour éliminer l'excès de liquide.
- Appliquer une fois.
- Désinfecter les surfaces aussi souvent que l'exige le protocole d'hygiène en vigueur.

#### 4.1.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

-

#### 4.1.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-

#### 4.1.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

#### 4.1.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

-



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



#### 4.2. Description de l'usage

**Tableau 2. Usage # 2 – Désinfectants pour toutes les surfaces dures non-poreuses lavables - Versement suivi d'un brossage**

Type de produit	TP02 : Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux  TP04 : Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	Désinfectant multi-surfaces prêt-à-l'emploi avec une activité bactéricide, levuricide et virucide uniquement contre les virus enveloppés pour les surfaces dures non poreuses en contact ou non avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux dans les secteurs domestiques, institutionnels (à l'exclusion du secteur médical) et industriels.
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactéries Levures Virus enveloppés
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur
Méthode(s) d'application	Méthode d'application : verser le produit sur la surface, puis brosser pour répartir le produit.  Description détaillée : appliquer le produit en le versant (appliquer approximativement 20 mL/m <sup>2</sup> ) en s'assurant de mouiller uniformément la surface. Si besoin, utiliser une brosse pour répartir le produit.
Dose(s) et fréquence(s) d'application	Taux d'application : approximativement 20 mL/m <sup>2</sup> Produit prêt-à-l'emploi  Nombre et fréquence des applications : appliquer une fois. Désinfecter les surfaces aussi souvent que l'exige le protocole d'hygiène en vigueur.
Catégorie(s) d'utilisateurs	Industriels ; professionnels ; non professionnels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	- Bouteille (HDPE, LDPE, PET, PE, PP) : 0,1-3 L (utilisateurs industriels, professionnels et non professionnels) - Doypack (PE) : 1-5 L (utilisateurs industriels, professionnels et non professionnels) - Bidon (HDPE, LDPE, PET, PE, PP) : 0,1-1 L (utilisateurs industriels, professionnels et non professionnels) - Jerrican (HDPE, LDPE) : 1-80 L (utilisateurs industriels, professionnels) - Jerrican (HDPE, LDPE) : 1-5 L (utilisateurs non professionnels) - Fût (HDPE) : 10-220 L (utilisateurs industriels, professionnels) - IBC (HDPE) : 1000L (utilisateurs industriels, professionnels) - Poches (PET/MET/PET/LDPE, PET/LDPE/EVOH/LDPE, PET/AL/OPA/LDPE, PET/AL/OPA/PE) : 1-20L (utilisateurs industriels, professionnels) - Poches (PET/MET/PET/LDPE, PET/LDPE/EVOH/LDPE, PET/AL/OPA/LDPE, PET/AL/OPA/PE) : 1-5L (utilisateurs non professionnels)

##### 4.2.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

- Appliquer le produit en le versant (appliquer approximativement 20mL/m<sup>2</sup>) en s'assurant de mouiller uniformément la surface.
- Si besoin, utiliser une brosse pour répartir le produit.



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



- Laisser agir pendant au moins 5 minutes.
- Frotter et brosser après la désinfection pour enlever la saleté si nécessaire.
- Essuyer ou rincer pour éliminer l'excès de liquide.
- Appliquer une fois.
- Désinfecter les surfaces aussi souvent que l'exige le protocole d'hygiène en vigueur.

#### 4.2.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

-

#### 4.2.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-

#### 4.2.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

#### 4.2.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

-

### 4.3. Description de l'usage

Tableau 3. Usage # 3 – Désinfectant pour toutes les surfaces dures non-poreuses lavables - Application par pulvérisation

Type de produit	TP02 : Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux  TP04 : Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	Désinfectant multi-surfaces prêt-à-l'emploi avec une activité bactéricide, levuricide et virucide uniquement contre les virus enveloppés pour les surfaces dures non poreuses en contact ou non avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux dans les secteurs domestiques, institutionnels (à l'exclusion du secteur médical) et industriels
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactéries Levures Virus enveloppés
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur
Méthode(s) d'application	Méthode d'application : application manuelle ; Pulvérisation  Description détaillée : appliquer le produit par pulvérisation (appliquer approximativement 19 pulvérisations/m <sup>2</sup> ) en s'assurant de mouiller uniformément la surface.
Dose(s) et fréquence(s) d'application	Taux d'application : Approximativement 19 pulvérisations/m <sup>2</sup> Produit prêt-à-l'emploi  Nombre et fréquence des applications : Appliquer une fois. Désinfecter les surfaces aussi souvent que l'exige le protocole d'hygiène en vigueur.
Catégorie(s) d'utilisateurs	Industriels ; professionnels ; non professionnels



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**anses**

<b>Taille(s) et type(s) de conditionnement</b>	Bouteille avec une tête spray/mousse (HDPE, LDPE, PET, PE, PP) : 0,05-1 L
--	---

#### 4.2.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

- Appliquer le produit par pulvérisation (appliquer approximativement 19 pulvérisations/m<sup>2</sup>) en s'assurant de mouiller uniformément la surface.
- Laisser agir pendant au moins 5 minutes.
- Frotter et brosser après la désinfection pour enlever la saleté si nécessaire.
- Essuyer ou rincer pour éliminer l'excès de liquide.
- Appliquer une fois.
- Désinfecter les surfaces aussi souvent que l'exige le protocole d'hygiène en vigueur.

#### 4.2.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

-

#### 4.2.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-

#### 4.2.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

#### 4.2.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

-

### 5. Conditions générales d'utilisation

#### 5.1. Instructions d'utilisation

- Se conformer aux instructions d'utilisations.

#### 5.2. Mesures de gestion de risque

-

#### 5.3. Détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Rincer la peau à l'eau. En cas d'irritation cutanée : Consulter un médecin.
- EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche. Donner quelque chose à boire si la personne exposée est capable d'avaler. NE PAS faire vomir. Appeler un centre antipoison/un médecin.
- EN CAS D'INHALATION : Si des symptômes apparaissent, appeler un centre antipoison/un médecin.
- Si un conseil médical est nécessaire, garder l'emballage ou la notice à disposition.



#### **5.4. Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage**

- Éliminer le contenu/contenant conformément à la réglementation nationale.

#### **5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales**

- Stocker dans l'emballage d'origine à température ambiante.
- Protéger du gel et du froid.
- Tenir hors de portée des enfants et des animaux non cibles/animaux de compagnie.
- Durée de conservation : 24 mois à température ambiante.

### **6. Autre(s) information(s)**

-